

Rappel du contexte légal et de quelques principes généraux

- L'Union européenne, dès 2016, annonce l'accès libre à tous les articles scientifiques en Europe pour 2020 (obligation de diffusion en libre accès pour les publications et données de recherche financées sur fonds européens ⁽⁴⁾).
- En France, la loi République numérique, promulguée le 7 octobre 2016, prône un accès ouvert aux publications scientifiques et autorise la fouille de données (art. 38). L'article 30 accorde le droit pour chaque auteur.e de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, ses articles publiés dans des revues (version finale du manuscrit acceptée pour publication), lorsqu'ils sont financés au moins pour moitié sur fonds publics et au terme de délais pris en cohérence avec les recommandations de l'Union européenne (12 mois pour les sciences humaines et sociales ⁽⁵⁾), même en cas d'accords exclusifs passés avec l'éditeur. Le CNRS a émis des recommandations en faveur d'une rétroactivité de la loi ⁽⁶⁾.
- En 2017, l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) a signé l'Appel de Jussieu pour la Science Ouverte et la biodiversité ⁽⁷⁾.
- Le Plan national pour la Science Ouverte annoncé par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (04/07/2018) rend obligatoire la publication des résultats des recherches financées au moyen d'appels à projets sur fonds publics ⁽⁸⁾ dans des revues ou ouvrages nativement en accès ouvert ou bien le dépôt des publications dans une archive ouverte publique comme HAL.

Dispositifs d'appui technique et stratégique pour accompagner chercheur.e-s et personnels d'appui dans les laboratoires

La DAR (Direction en Appui à la Recherche), les groupes de travail (Open Access, Revues, réseau des référents HAL) et le SCD (Service Commun de Documentation) mettent à disposition leur expertise technique de l'archive ouverte HAL et des différents processus d'édition électronique ouverte et innovants.

- Formations autour des questions liées à la science ouverte : dépôt dans HAL, réseaux sociaux académiques, cadre juridique national et européen, modèles innovants de publication (carnets de recherche Hypothèses), etc. – DAR
- Contrôle qualité des métadonnées de dépôt dans HAL via notamment les référentiels (AuréHAL, IdRef, RNSR ⁽⁹⁾, etc.) et assistance au dépôt simplifié dans HAL par la complétion de métadonnées et export de listes de publications formatées pour les rapports d'activités – DAR et SCD
- Amélioration de la visibilité des publications sur les sites web des laboratoires : SpirHAL (module HAL-KSUP) permettant d'afficher dynamiquement et de façon normalisée les documents présents dans HAL sur les pages individuelles des chercheur.e-s sous KSUP – DAR/GT Open Access

⁽⁴⁾ <http://openarchiv.hypotheses.org/3665> et <https://erc.europa.eu/content/guidelines-implementation-open-access-scientific-publications-and-research-data-projects>

⁽⁵⁾ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECFI1524250L/jo/texte>

⁽⁶⁾ http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/23-24_janvier_2017/Reco_Interpetation-de-la-loi-numerique.pdf

⁽⁷⁾ <http://jussieucall.org/index-FR.html>

⁽⁸⁾ <https://openarchiv.hypotheses.org/4678>

⁽⁹⁾ <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/>, <https://www.idref.fr>, <https://appliweb.dgri.education.fr/rnsr/>

- Organisation fonctionnelle avec les directions des laboratoires (en articulation avec les règlements intérieurs dont un récent modèle a été préconisé par la Commission Recherche, 6/07/2017) via des protocoles d'accord DAR/laboratoire ⁽¹⁰⁾
- Accompagnement des doctorant.e.s vers la diffusion des thèses ⁽¹¹⁾ en texte intégral sur TEL (Thèses en Ligne, <https://tel.archives-ouvertes.fr/>), service Diffusion et Valorisation de la Production Académique DPVA, SCD
- Diffusion des mémoires de master sur les plateformes locale (DANTE) et nationale (DUMAS) ⁽¹²⁾ – DPVA, SCD
- Accompagnement/formation à la gestion des données de la recherche via un module doctoral – DPVA, SCD
- Soutien financier à la science ouverte par l'adhésion à des associations et structures qui la favorisent (DOAJ et SPARC Europe), ainsi qu'à des initiatives d'édition respectant ces principes d'ouverture, de transparence et de gouvernance (OpenEdition, Erudit, Knowledge Unlatched) – SCD
- Soutien aux revues publiées localement ⁽¹³⁾ afin d'améliorer leur visibilité et qualité éditoriale et encourager les projets innovants en matière d'édition électronique ouverte et structurée en privilégiant des infrastructures publiques (OpenEdition, Persée, Métopes) qui garantissent la préservation et la circulation des connaissances – Commission Recherche, GT Revues et PUM

À l'échelle du site toulousain, l'établissement peut s'appuyer sur l'expertise du réseau des professionnels de l'information-documentation Archives Ouvertes Toulouse, Toul'AO, réseau des bibliothèques de Toulouse, UFTMiP, <https://openarchiv.hypotheses.org/> – DAR.

⁽¹⁰⁾ Ensemble de services et engagements mutuels entre les deux parties en faveur du libre accès, huit unités de recherche ont signé ce protocole entre 2014 et 2017 : CLLE, FRAMESPA, PLH, EFTS, LLA-CREATIS, LEREPS, GEODE, LISST.

⁽¹¹⁾ L'établissement a adopté en 2011 une obligation de diffusion au format numérique pour les thèses soutenues à l'UT2J. Le SCD est en charge du dépôt national, du signalement dans le catalogue national SUDOC et sur <https://www.theses.fr/> ainsi que de la diffusion sur HAL/TEL, si l'auteur l'y a autorisé. Plus de 800 travaux universitaires (thèses et HDR) sont accessibles depuis le portail HAL-UT2J <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr>

⁽¹²⁾ <http://dante.univ-tlse2.fr> ; <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/MEM-UNIV-UT2J/>

⁽¹³⁾ <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/>, <https://www.idref.fr>, <https://appliweb.dgri.education.fr/rnsr/>

Plan national pour la Science Ouverte

5, allée Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9

Tél. : +33 (0)5 61 50 42 50

www.univ-tlse2.fr